

Rapports de suivi des audits de l'optimisation des ressources du *Rapport annuel 2014*

Résumé

Nous avons l'habitude de formuler des recommandations précises dans nos rapports d'audit de l'optimisation des ressources et de demander aux ministères et aux organismes de la Couronne et du secteur parapublic de répondre par écrit à chaque recommandation, que nous présentons dans les rapports du chapitre 3 (volume 1) de notre Rapport annuel. Au bout de deux ans suivant la publication des recommandations et des réponses connexes, nous faisons le suivi des mesures prises.

Dans chaque rapport de suivi faisant partie de ce chapitre, nous présentons le contexte de l'audit de l'optimisation des ressources présenté au chapitre 3 de notre *Rapport annuel 2014*, et nous faisons le point sur les mesures prises depuis pour donner suite à nos recommandations, selon l'information présentée par la direction.

Notre suivi consiste principalement à demander des renseignements aux représentants du gouvernement, des ministères ou des entités du secteur

parapublic concernés, à discuter avec eux et à examiner certains documents justificatifs. Dans quelques cas, les auditeurs internes de l'organisme ont aussi pris part à ces travaux. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un audit, nous ne pouvons affirmer avec un degré de certitude élevé que les mesures correctives décrites ont été mises en oeuvre de façon efficace. Les mesures prises ou prévues pourront être examinées et exposées de façon plus détaillée dans le cadre de futurs audits. Les rapports d'étape produits auront une incidence sur notre décision de mener ou non des audits portant sur les mêmes aspects ou domaines ultérieurement.

Ainsi que le montre la **figure 1**, des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre de 75 % de nos recommandations, 40 % d'entre elles étant maintenant entièrement mises en oeuvre. Les progrès ont été limités ou nuls dans le cas de 21 % de nos recommandations, 4 mesures (1 %) ne sont plus pertinentes, et 10 autres (3 %) ne seront pas mises en oeuvre. Des renseignements plus détaillés sont présentés dans les sections qui suivent la **figure 1**.

Figure 1 : État global de la mise en oeuvre des recommandations formulées dans notre Rapport annuel 2014

Préparé par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Section du rapport	Nombre de recommandations		Nombre de mesures recommandées	État des mesures recommandées			
	recommandations	recommandées		Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre
1.01 Services correctionnels communautaires pour adultes et Commission ontarienne des libérations conditionnelles	10	21	7,0	10	4,0	—	—
1.02 Programme de garde d'enfants (garderies agréées)	10	43	27,5	9	4,5	2	—
1.03 Commission des services financiers de l'Ontario – Surveillance réglementaire des régimes de retraite et des services financiers	9	33	17,0	4	11,0	1	—
1.04 Immunisation	11	24	1,0	9,5	12,5	1	—
1.05 Infrastructure Ontario—Diversification des modes de financement et d'approvisionnement	10	12	6,6	4	1,4	—	—
1.06 Programme de prêts d'Infrastructure Ontario	3	3	3,0	—	—	—	—
1.07 Commission de l'énergie de l'Ontario - Réglementation du gaz naturel	6	12	4,0	7	1,0	—	—
1.08 Soins palliatifs	11	21	—	12	9,0	—	—
1.09 Programme des candidats de l'Ontario	14	58	35,0	15	3,0	2	3
1.10 Services en établissement aux personnes ayant une déficience intellectuelle	11	31	6,0	16,5	7,5	1	—
1.11 Initiative des compteurs intelligents	11	19	4,0	8	3,0	3	1
1.12 Protection des sources d'eau	10	17	7,0	7	3,0	0	—
Total	116	294	118,1	102	59,9	10	4
%	0	100	40	35	21	3	1